

PREMIÈRE PARTIE

De la linguistique à la sociolinguistique

Le langage par J. Vendryes¹

TEXTE N° 1

Une langue est la forme linguistique idéale qui s'impose à tous les individus d'un même groupe social et c'est de la nature et de l'extension du groupe que résulte le caractère de la langue.

En France, à côté de la langue littéraire qui s'écrit partout et que les gens cultivés ont la prétention de réaliser en parlant, il y a des dialectes, comme le franc-comtois ou le limousin, qui se subdivisent eux-mêmes en un grand nombre de parlers locaux. Ce sont là autant de langues correspondant à autant de groupements. D'autre part, à l'intérieur d'une seule ville, comme Paris, il y a un certain nombre de langues diverses qui se superposent : la langue des salons n'est pas celle des casernes, ni la langue des bourgeois celle des ouvriers ; il y a le jargon des tribunaux et l'argot des faubourgs. Ces langues diffèrent parfois tellement entre elles que l'on peut fort bien savoir l'une et ne rien comprendre à l'autre.

La variété de ces langues tient à la complexité des rapports sociaux. Et comme un individu vit rarement enfermé en un seul groupe social, il n'y a guère de langue qui ne s'étende à des groupements différents. Chaque individu en se déplaçant porte avec lui la langue de son groupe et agit par sa langue sur celle du groupe voisin où il s'introduit.

Deux familles voisines n'ont pas exactement la même langue ; mais la différence de langage qui les sépare, même si elle contenait en germe le principe d'une segmentation destinée à s'affirmer dans l'avenir, est pour le moment présent si peu sensible qu'on a le droit de n'en pas tenir compte. D'ailleurs, la langue qu'échangent ces deux familles s'unifie fatalement puisque les relations réciproques tendent dès le premier jour à atténuer les différences et à établir une norme commune. Imaginons deux frères qui vivraient en commun, sans exercer le même métier. Chacun d'eux, à l'atelier, serait en contact avec des groupes différents, dont il prendrait fatalement la langue avec les habitudes de pensée, les occupations et l'outillage. Mais la distinction qui s'établirait chaque journée entre les deux frères et qui ne tendrait à rien de moins, s'ils restaient un long temps sans se voir, qu'à leur faire constater, comme on dit, qu'ils ne parlent plus la même langue, est effacée chaque soir par le commerce qu'ils reprennent entre eux. Ainsi il se trouvent soumis tout à tour à quelques heures d'intervalle à deux

1. Texte extrait du chapitre premier, « Le langage et les langues » de la quatrième partie, « Constitution des langues ».

influences contraires, et la langue qu'ils parlent entre eux s'épure constamment des éléments de dissociation apportés du dehors.

Nous avons là un bon exemple de cette lutte pour l'équilibre qui est la loi de toute l'évolution des langues. Deux tendances contraires entraînent les langues en deux directions opposées. L'une est la tendance à la différenciation. Le développement du langage aboutit à une segmentation de plus en plus fragmentaire ; le résultat est un émiettement, qui s'augmente au fur et à mesure de l'emploi de la langue ; des groupes d'individus livrés à eux-mêmes, sans aucun contact entre eux, y seraient fatalement condamnés. Mais la différenciation n'est jamais achevée. Une raison majeure l'arrête en chemin ; c'est qu'en rendant de plus en plus étroits les groupes entre lesquels le langage sert de moyen d'échange, elle finirait par ôter au langage sa raison d'être ; le langage s'anéantirait lui-même, il deviendrait inapte aux communications entre les hommes. Aussi contre la tendance à la différenciation agit sans cesse une tendance à l'unification qui rétablit l'équilibre. C'est du jeu de ces deux tendances que résultent les diverses sortes de langues, dialectes, langues spéciales, langues communes.

ANALYSE

Publié en 1923 mais achevé dès 1914, le livre de J. Vendryes, *Le langage*, situe la science du langage au carrefour de la psychologie, de la sociologie et de l'histoire. Il jette ainsi les premiers fondements de la sociolinguistique contemporaine en proposant une définition de la langue qui est très moderne. Forme linguistique idéale qui s'impose à tous les individus d'un même groupe, la langue apparaît donc comme l'émanation de ce groupe, défini par la plus ou moins grande complexité des rapports sociaux qui le constituent.

1. La modernité de J. Vendryes

Ces idées sont celles qui caractérisent des approches sociolinguistiques contemporaines comme celle de B. Bernstein (*Langage et classes sociales*, 1975), selon qui ce sont les types de rapports sociaux qui conditionnent la compétence linguistique des sujets. C'est la différence que fait B. Bernstein entre le code restreint, démarche qui fait appel à l'implicite et ne favorise guère l'expression, et le code élaboré, totalement explicite, caractéristique des milieux favorisés qui attachent une importance capitale à la qualité du langage utilisé. Comme J. Vendryes, mais cinquante ans après lui, l'auteur de *Langage et classes sociales* démontre que le rapport au langage varie selon les familles, en particulier dans l'importance qui lui est attribuée dans l'éducation des enfants. Il ne s'agit donc pas d'affirmer simplement que chaque classe sociale possède sa langue spécifique distinctive mais bien que c'est de la plus ou moins grande complexité des rapports sociaux que dépend le type de variété de langue utilisée par le locuteur, entendue au sens de variété fonctionnelle : langue simple instrument de communication généralement imparfait, laissant au destinataire le soin de deviner tout ou partie du message (code restreint), ou expression plus ou moins élaborée de soi et des autres (code élaboré).

Mais outre cette variété interne, J. Vendryes définit les causes de l'évolution linguistique à partir de grandes tendances, conformément à l'esprit de l'époque (de la notion de tendance utilisée ici par J. Vendryes on rapprochera celle de besoin à laquelle a recours H. Frei dans *La grammaire des fautes* qu'il fait paraître en 1929) : différenciation et unification contrecarrées par la tendance à l'équilibre. Autrement dit, il s'agit bien là de ce qu'on appellera plus tard, à la suite de U. Weinreich et de W. Labov, « l'hétérogénéité contrôlée », née d'une variation que l'on peut observer en synchronie mais qui est déjà l'amorce d'un changement linguistique. On ne peut s'empêcher de penser à R. Jakobson¹ cité par C. Baylon² :

« Le début et l'issue de tout processus de mutation coexistent dans la synchronie et appartiennent à deux sous-codes différents d'une seule et même langue. Par conséquent, aucun des changements ne peut être compris ou interprété qu'en fonction du système qui les subit et du rôle qu'ils jouent à l'intérieur de ce système ; inversement, aucune langue ne peut être décrite entièrement et de manière satisfaisante sans qu'il soit tenu compte des changements qui sont en train de s'opérer [...] les changements apparaissent comme relevant d'une synchronie dynamique. »

C'est donc au cœur de la sociolinguistique la plus contemporaine que ce texte replace J. Vendryes et pourtant il appartient bien à son époque, c'est-à-dire au passé, par les imprécisions dont il fait preuve, en particulier dans son énumération des variétés ou des variations linguistiques. Les notions de langue spéciale, de dialecte, de jargon ou d'argot qu'il utilise paraissent aujourd'hui bien floues et ne correspondent plus à l'analyse des discours sociolectaux qui se pratique communément, par exemple à la lumière des travaux de W. Labov qui a su définitivement établir les principes de l'interaction entre structures sociales et structures linguistiques, préoccupation totalement absente de l'ouvrage de J. Vendryes.

2. Une conception trop étroite des registres de langue

Le premier défaut par lequel pêche son texte est l'assimilation implicite qu'il fait de la langue littéraire à la langue écrite, seule forme noble de la langue qu'il reconnaît. Ici, il s'agit en réalité de ce qu'on désignerait aujourd'hui sous l'appellation de registre soutenu, caractérisé sur le plan linguistique par le recours à des modèles classiques, littéraires de préférence – d'où la confusion très fréquente aujourd'hui encore entre la langue littéraire et ce type de registre – l'utilisation de mots rares, d'images et de métaphores originales ou recherchées qui seraient le fruit d'un travail savamment élaboré et non la marque d'une expression spontanée. Quant à la langue littéraire proprement dite, elle devrait être considérée comme un discours de référence, une langue spéciale qui n'est pas, contrairement à ce qu'avance J. Vendryes, la langue d'un groupe social déterminé mais celle d'une activité particulière, régie par des règles, quelle que soit la souplesse de celles-ci puisqu'il s'agit, en l'occurrence, de littérature. On pourrait alors rapprocher cette acception de ce que l'auteur nomme le « jargon », celui des tribunaux par exemple, qui constitue une véritable langue de spécialité, caractéristique d'une activité socioprofessionnelle avec ses règles linguistiques propres, son vocabulaire, sa syntaxe (un peu désuète dans le cas particulier) mais aussi sa forme, sa rhétorique, c'est-à-dire un ensemble de contraintes propres à un type spécifique de stratégie argumentative. Ces règles sont différentes de celles qui constituent le discours littéraire mais fondamentalement de même nature puisqu'impo-

1. R. Jakobson, *Tendances principales de la recherche dans les sciences humaines et sociales*.

2. C. Baylon, *Sociolinguistique*, p. 101.

sées – et nous suivons là une catégorisation proposée par un autre ténor de la sociolinguistique contemporaine, D. Hymes – par un cadre, un genre, un thème, etc.

Le flou terminologique est encore plus grand chez J. Vendryes lorsqu'il subdivise la langue en langues diverses qu'il appelle tour à tour langue, jargon et argot. De quoi s'agit-il ? Si l'on veut bien ramener le « jargon des tribunaux » à une langue de spécialité, comme on vient de le proposer, il nous faudra également refuser l'emploi abusif que fait l'auteur du terme « argot ». En effet, il ne s'agit pas ici de la langue cryptologique du « milieu » parisien, ce qui serait le sens propre donné par la sociolinguistique au mot « argot » mais d'une désignation, aujourd'hui encore fort répandue en France dans l'usage courant, du registre populaire, voire vulgaire, caractéristique des faubourgs parisiens. La notion de faubourg ayant elle-même considérablement évolué, en particulier à Paris, il semblerait bien que l'approche géolinguistique de J. Vendryes soit également à renouveler.

Reste la langue des salons, celle des casernes, celle des bourgeois et, enfin, celle des ouvriers. Parler de langues différentes paraît là encore parfaitement abusif même s'il arrive aux locuteurs de ces différents groupes sociaux de ne pas se comprendre parfaitement. On pourrait, en revanche, utiliser une classification sociolectale et proposer la notion de registre soutenu qui correspondrait à la langue des salons, celle de registre courant qui désignerait la langue des bourgeois et, enfin, réserver le registre populaire ou familier aux casernes et aux ouvriers.

Faire de la langue un tel instrument de catégorisation sociale, tranchant comme un couperet, paraît extrêmement discutable pour deux raisons principales. La première, née des apports de la sociolinguistique labovienne, consiste à dire que les structures linguistiques correspondent à des structures sociales et que celles-ci ayant évolué, dans le sens d'une plus grande uniformisation de la population française (progrès de la scolarisation, développement des médias, etc.), les distinctions abruptes de J. Vendryes ne correspondent plus à la situation d'aujourd'hui. C'est là, on peut le signaler au passage, un des points faibles de l'approche variationniste, ses critères ne valant que pour une étude synchronique relativement étroite du point de vue chronologique et par conséquent vite démodée. Le texte de Vendryes en fournit encore un autre exemple à propos de la distinction qu'il fait entre dialectes et parlers locaux (pour ne pas dire patois). Ses exemples (franc-comtois et limousin) seraient sans doute classés aujourd'hui parmi les patois, ces dialectes ayant continué de régresser au cours des soixante-dix dernières années.

3. Pour une sociolinguistique du contact et de la continuité

La seconde raison que l'on peut avoir de remettre en question l'analyse de J. Vendryes procède d'une critique de son point de vue qui semble terriblement marqué par le côté le plus catégorique de la pensée linguistique de l'époque. Il ne faut pas oublier que J. Vendryes, élève et ami de A. Meillet, est également le contemporain de F. de Saussure et l'on se souvient des prises de position parfois peu nuancées de ce dernier sur tel ou tel sujet, à une époque où la linguistique devait se poser en s'opposant (on pense, en particulier à la dichotomie diachronie/synchronie). Peut-on vraiment envisager la superposition des « langues de Paris » en termes de discontinuité comme tente de le faire l'auteur ? Certainement pas. Que chaque individu représente la « langue » du groupe avec lequel il est solidaire et auquel il appartient, soit, mais faire de lui un stéréotype vivant, nier toute

influence idiolectale dans l'expression de chacun, c'est se faire de la langue une idée très mécanique et artificielle qui va à l'encontre de toutes les théories contemporaines mettant le sujet parlant au centre même de la langue, de sa langue. J. Vendryes ignore tout de la notion de continuum à laquelle adhère pourtant aujourd'hui pleinement la sociolinguistique contemporaine au point d'avoir fait de la linguistique elle-même une science sociale. A la notion de superposition il faut donc substituer celle de contact et jeter les bases d'une double sociolinguistique à la fois interne et externe. La sociolinguistique interne se fixe pour objet de recherche tous les phénomènes liés de plus ou moins loin à la dialectologie et à tout ce qui concerne le sentiment linguistique du locuteur face à sa langue. La sociolinguistique externe est le lieu d'analyse des phénomènes de contacts de langues, de bi ou multilinguisme, même à l'intérieur d'une communauté linguistique réputée unilingue comme la communauté française, des conflits linguistiques et de la politique des langues. (On peut remarquer notamment la totale absence de la notion de politique des langues alors que l'occasion s'en présentait dans un texte où il est fait allusion aux dialectes du français mais où pas un mot n'est dit des autres langues régionales : occitan, basque, catalan, etc.). Ce sont autant d'éléments qui se situent tout à fait hors du champ d'investigation de J. Vendryes.

La grammaire des fautes par H. Frei¹

TEXTE N° 2

Nous avons constaté l'existence d'un certain nombre de besoins qui sont la raison d'être du langage, qui par leurs actions sur lui et par leurs réactions réciproques le créent et le recréent sans cesse et font de l'origine du langage une réalité pour ainsi dire permanente. Signaler l'existence de ces besoins, dresser leur liste, en faire le classement, examiner leur interaction (alliances et conflits), rechercher à l'aide de quels procédés ils se réalisent, telles sont les tâches de la linguistique fonctionnelle.

Aller plus avant et se demander d'où viennent ces besoins et dans quelles conditions et pour quelles causes ils peuvent, d'un idiome à l'autre ou d'une époque à l'autre de la même langue, varier dans leur dosage, c'est aborder les problèmes de la linguistique externe.

Avant de terminer, nous jetterons un coup d'œil sur les rapports de la linguistique fonctionnelle avec la sociologie. Si les besoins que nous avons appelés les constantes du langage varient néanmoins dans une certaine mesure d'une langue à l'autre ou d'une époque à l'autre du même idiome, cette variation a lieu en fonction de l'état social des collectivités qui emploient les langues.

« Le seul élément variable auquel on puisse recourir pour rendre compte du changement linguistique est le changement social dont les variations du langage ne sont que les conséquences parfois immédiates et directes, et le plus souvent médiates et indirectes. » (Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*²). La société agit sur le langage principalement par la manière dont elle détermine le dosage des besoins linguistiques, d'une langue, d'une classe sociale ou d'une époque à l'autre.

Le facteur essentiel semble être la plus ou moins grande étendue spatiale (milieux étroits ou étendus) et sociale (milieux fermés ou ouverts). C'est en somme ce que F. de Saussure appelait l'opposition entre l'esprit de clocher et la force d'intercourse.

On remarquera, dans les langues de petite communication – civilisations anciennes (peuples de langue indo-européenne), sociétés inférieures (sauvages), milieux professionnels, sectes, etc. – le rôle énorme joué par le

1. Texte extrait de la conclusion.

2. *Linguistique historique et linguistique générale* par A. Meillet, 2 vol., T. 1, Paris, Champion, 1921, 2^e éd. 1926 ; T. 2, Paris Klincksieck, 1938.

besoin de différenciation et le conformisme : pullulement des différences lexicales, rareté des termes génériques, surabondance et complication des catégories grammaticales, etc. Les langues de grande communication, employées par les civilisations que caractérise la force d'intercourse (Chinois, Européens modernes), manifestent au contraire une tendance très forte à l'économie (brièveté et invariabilité) : appauvrissement graduel du lexique et extension parallèle de l'emploi des signes, nombre plus restreint et simplification des catégories grammaticales, interchangeabilité des pièces du système, monosyllabisme, etc.

Rien n'est plus remarquable que le langage pour montrer cette opposition, que l'on constate également dans les autres institutions sociales.

ANALYSE

La grammaire des fautes, publié en 1929, est un ouvrage à considérer comme l'un des textes fondateurs de la sociolinguistique contemporaine. Il définit la nature des rapports entre la société et le langage, classé parmi les institutions sociales, idée que l'on retrouvera beaucoup plus tard chez A. Martinet, dans *Éléments de linguistique générale* :

« On est tenté de placer le langage parmi les institutions humaines, et cette façon de voir présente des avantages incontestables : les institutions humaines résultent de la vie en société ; c'est bien le cas du langage qui se conçoit essentiellement comme un instrument de communication. Les institutions humaines supposent l'exercice des facultés les plus diverses ; elles peuvent être très répandues et même, comme le langage, universelles, sans être identiques d'une communauté à une autre : la famille, par exemple, caractérise peut-être tous les groupements humains, mais elle se présente, ici et là, sous des formes diverses ; de même, le langage, identique dans ses fonctions, diffère d'une communauté à une autre de telle sorte qu'il ne saurait fonctionner qu'entre les sujets d'un groupe donné. Les institutions, n'étant point des données premières, mais des produits de la vie en société, ne sont pas immuables ; elles sont susceptibles de changer sous la pression de besoins divers et sous l'influence d'autres communautés. Or, nous verrons qu'il n'en va pas autrement pour ces différentes modalités du langage que sont les langues. »

H. Frei, comme A. Martinet, mais plus de trente ans avant lui, insiste sur la notion de besoin et distingue trois critères aptes à nous aider à mieux comprendre la variété et la variation des langues :

- un critère linguistique lié à la nature des langues elles-mêmes,
- un critère sociologique lié à la nature des rapports sociaux,
- un critère historique lié aux conditions dans lesquelles les langues évoluent ou ont évolué.

Se trouvent là définis les principaux domaines de la sociolinguistique qui, dans le premier paragraphe du texte soumis à notre analyse, a été dissociée par l'auteur de *La grammaire des fautes* en deux sous-disciplines complémentaires : une sociolinguistique interne qui aurait pour objet l'étude des phénomènes liés aux variations apparaissant à l'intérieur d'une même aire linguistique (dialectes, parlers régionaux) et prises en

compte par la conscience linguistique (ou langagière ?) des locuteurs, c'est ce que H. Frei appelle la linguistique fonctionnelle ; une sociolinguistique externe abordant les problèmes de contacts de langues, l'étude des conflits linguistiques, les phénomènes en rapport avec les situations de bilinguisme ou de multilinguisme et même, plus généralement, tout ce qui touche à la planification linguistique.

1. Le critère linguistique

Premier à être évoqué par H. Frei, il situe bien son analyse à l'aube du structuralisme érigeant la langue en un « système de valeurs » au sein duquel les éléments sont solidaires les uns des autres au point qu'une modification apportée à un seul d'entre eux « entraîne les autres valeurs et détermine un regroupement général. » Deux tendances différentes, contradictoires mais complémentaires, s'affrontent sous forme d'oppositions, c'est ce que H. Frei nomme le besoin d'assimilation et le besoin de différenciation, à la base du fonctionnement de « tout système de signes ».

Pour ce qui concerne le besoin d'assimilation, l'auteur de *La grammaire des fautes* cite le cas de l'analogie sémantique. C'est l'interprétation nouvelle donnée à un signe simple ou à un syntagme d'après le modèle d'un autre signe ou d'un autre syntagme prédominants dans la conscience linguistique (nous sommes bien là dans le domaine de la sociolinguistique interne), par suite de l'impossibilité, de l'ignorance ou de l'oubli de l'interprétation correcte. L'analogie sémantique touche de préférence les termes savants et techniques, moins familiers du locuteur moyen. Voici quelques exemples cités par H. Frei mais qui restent aujourd'hui parfaitement valables :

Ex. : Bénin > niais, par un rapprochement abusif avec bête et benêt.

Fruste > mal dégrossi, par confusion avec rustre et rustique.

Proche de l'analogie sémantique, l'analogie formelle peut être également citée, qui explique que l'on remplace « caillot » par « caillou » dans « Il a un caillou de sang » ou « taie » par « tête » dans « une tête d'oreiller ».

Le besoin de différenciation, que H. Frei nomme également besoin de clarté, se manifeste au niveau de la différenciation phonique qui affecte particulièrement la langue française dans laquelle la séparation des syllabes ne coïncide pas nécessairement avec la délimitation grammaticale. Se trouve posé ici, bien longtemps avant que A. Martinet ne le fasse¹, le problème de l'unité du mot, signe de langue fondamental à la base de l'analyse en taxinomies lexicales suggérée par B. Pottier² pour rendre compte des différentes visions du monde proposées par toutes les langues existant ou ayant existé. Un procédé noté « courant » par l'auteur et qui est devenu aujourd'hui extrêmement fréquent pour faire coïncider la syllabe avec la limite du mot est la non-liaison. Un syntagme comme « avoir honte » pourra se prononcer « syllabiquement » (a-vwa-R5t), ou au contraire « grammaticalement » (a-vwaR-5t). « Telle est la vraie raison d'être [ajoute H. Frei] de l'h dit aspiré, qui est en réalité un séparatif destiné à faire correspondre la coupe de syllabe avec la limite du mot. » Si, à l'époque de *La grammaire des fautes* (1929) il s'agis-

1. A. Martinet a consacré un article au mot dans le n° 51 de la revue *Diogenes* (pages 39-53), juillet-septembre 1965, Paris, Gallimard.

2. « Le domaine de l'ethnolinguistique » par B. Pottier dans le n° 18 (pages 3 à 11) de la revue *Langages*, juin 1970, Paris, Larousse.

sait d'une caractéristique de la langue populaire, ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui¹, ce qui confirme l'hypothèse de départ de l'auteur selon laquelle il est des critères purement linguistiques qui président à l'évolution des langues (en l'occurrence le français) et qui constituent sans doute ce que d'autres ont appelé ailleurs l'aspect « invariant »² de la science sociolinguistique.

2. Le critère sociolinguistique

Il appartient comme le précédent à la sociolinguistique interne et se trouve constitué par les types de rapports sociaux qui s'instaurent entre les membres d'une même communauté linguistique. On peut dire, à la suite de A. Meillet (cité par H. Frei), que le changement social est le moteur du changement linguistique. C'est même, à n'en pas douter, la principale caractéristique de l'évolution du français aujourd'hui, ce doit donc être la première préoccupation des sociolinguistes de terrain et, à ce titre, H. Frei, qui a eu accès à des productions spontanées (en particulier à la correspondance de beaucoup de familles privées), nous a laissé une œuvre aux vertus prémonitoires. N'est-ce pas P. Guth, dans sa *Lettre ouverte aux futurs illettrés*³, publiée en 1981, qui s'écriait :

« Notre langue de princes est devenue un idiome de clochards, un sabir de poubelles, où des loques de franglais s'accrochent à des débris de parler journalistico-radio-phonico-télévisuels. »

Nous voici donc face à une conception pour le moins négative des nouveaux rapports sociaux, tels que nous les imposent les médias (par exemple), et de leur impact sur la qualité de la langue d'aujourd'hui. Mais rien ne devrait nous faire oublier que le vrai français, le bon français, celui qu'apprécie P. Guth, est, par essence, celui que parle le peuple, ou qu'a parlé le peuple qui l'a engendré. La vérité se trouve, comme toujours, au centre de ces deux positions si éloignées l'une de l'autre. La langue française fait partie du patrimoine des Français qui sont tous, quel que soit leur niveau de langue, des usagers à part entière du français et ce sera donc toujours l'usage qui devra prévaloir. Lequel ? Celui du plus grand nombre dans la mesure où il convient à tous et où, sous la forme d'une norme « normale », il aura fait son entrée dans l'institution académique (celle de l'école avant tout). Il faut admettre une distinction capitale qui est implicite dans le texte de H. Frei et que dissimule le discours des idées reçues, c'est que le français n'existe pas. Ce qui existe, ce sont les langues françaises et les usages : le français conventionnel mais aussi le français non conventionnel et même le français branché qui est le digne héritier du français avancé dont parle H. Frei dans *La grammaire des fautes*. Mais il y a aussi le langage « intello », qui vieillit encore plus vite que les autres, les vocabulaires spécialisés des sciences et des techniques, qui sont autant de constellations évoluant à la périphérie de la langue commune (dont certains se demandent s'il faut vraiment la connaître pour avoir accès aux langues dites de spécialités !), les vocabulaires régionaux, voire même extra-hexagonaux, de Belgique, du Québec, de Suisse et d'Afrique, aux trésors insoupçonnés du boulevard Saint-Germain.

1. On peut dire par exemple que plus de 90 % des enseignants de la docte assemblée qui constitue le Conseil scientifique de l'Université Paul Valéry (Montpellier III) ne font plus la liaison entre « quatre-vingts » et « étudiants ». Besoin de différenciation ou ignorance de l'orthographe, le lecteur jugera.

2. Cf. en particulier C. Hagège dans le texte n° 8 du présent ouvrage.

3. Paris, Albin Michel, 1981.

Mais on voit mal, à dire vrai, comment l'on pourrait séparer le critère linguistique du critère sociologique pour parvenir à une analyse sociolinguistique pertinente quand on sait que, d'une façon générale, l'évolution grammaticale du français contemporain, en France ou hors de France, se fait dans le sens d'une simplification. Celle-ci est-elle due, comme l'affirme H. Frei dans la suite de son ouvrage, à un besoin d'économie ? Certainement. Le seul problème est que la tendance à l'économie est peut-être plus propre au sujet parlant qu'à la langue elle-même.

3. Le critère historique

C'est ce dernier point de vue que fait émerger le troisième critère, historique celui-là, envisagé par H. Frei dans *La grammaire des fautes*. Les variations, sinon les variétés, ne sont-elles pas dues aux conditions dans lesquelles se sont développées les diverses langues ? Nous entrons dans le domaine de la sociolinguistique externe, celle qui a pour objet les contacts de langue auxquels H. Frei consacre une partie de son ouvrage en adoptant un point de vue qui, aujourd'hui encore, n'a rien perdu de son originalité :

« L'emprunt de mot, et le calque ou emprunt de syntagme, ne sont pas autre chose que des transpositions de langue à langue. D'un point de vue large, on pourrait appeler soit l'emprunt une transposition interlingue, soit la transposition (sémantique ou syntagmatique) un emprunt intralingue. Car le besoin d'invariabilité tend non seulement à faciliter le passage des signes d'une catégorie à l'autre à l'intérieur d'une même langue, mais encore à permettre leur passage invariable d'une langue à l'autre : immense sujet, dont nous ne faisons qu'indiquer le principe, et la place dans l'ensemble. »

Lorsqu'il parle de transposition interlingue, H. Frei aborde le problème de la conceptualisation qui peut varier non seulement d'une langue à l'autre, selon le découpage de la réalité imposé à chaque communauté linguistique, mais aussi d'une communauté à l'autre lorsque deux ou plusieurs d'entre elles, fortement dissemblables, emploient la même langue, pour des raisons généralement historiques. C'est ici qu'intervient le dernier critère qui ressort du texte que nous devons analyser, à savoir les conditions historiques du développement des langues. Seule une étude systématique des situations de langage peut permettre une analyse rigoureuse de l'état et de l'évolution d'une langue : son statut, son ou ses modes d'acquisition, ses usages, ses fonctions, la ou les représentations qu'en ont ceux qui la parlent ou ne la parlent pas, sa situation face à d'autres langues (valorisation ou péjoration de son emploi ? Position de langue dominée ou de langue dominante ?), etc. Langue de la libération et même de la liberté au Québec, le français n'est-il pas, en Algérie, celle de l'ancien colonisateur et pourtant le véhicule d'une culture à laquelle restent attachés des millions de locuteurs de l'autre côté de la Méditerranée ? Tous ces questionnements ne font que confirmer le bien-fondé de l'approche sociolinguistique originale de H. Frei.

Celle-ci reste donc tout à fait d'actualité même si l'on ne peut manquer d'être surpris par la distinction qui est proposée à la fin du texte entre les langues de petite et de grande communication. Si les premières se qualifient par leur conformisme et les secondes par la « force d'intercourse » (la compréhension la plus large possible), ce n'est pas tant au nombre de leurs locuteurs qu'elles le doivent, bien évidemment, mais aux niveaux de langue qu'ils occupent au sein de chacune d'entre elles. H. Frei méconnaît ici la notion de registre linguistique, c'est-à-dire l'aptitude plus ou moins développée qu'a tout locuteur à

faire face à toutes sortes de situations de communication. Que ceux qui ont à leur disposition un registre soutenu, caractérisé par son conformisme, soient les moins nombreux, quelles que soient les langues et les sociétés dans lesquelles elles se parlent, c'est indéniable, et que les usagers des registres courants et familiers soient, partout, les plus nombreux, c'est tout aussi certain. Mais les uns et les autres participent de la même langue, quand bien même les observateurs sociolinguistes ne seraient pas tous d'accord sur la typologie et la classification des registres à retenir : cinq pour les uns, soutenu, courant, familier, vulgaire, populaire ; deux pour les autres, surveillé et non surveillé ; enfin, trois pour les derniers, soutenu, vulgaire et neutre. La vérité n'est sans doute nulle part, on la laissera donc à l'appréciation de chacun, en se rappelant néanmoins qu'il n'y pas plusieurs types de langues, selon le nombre de leurs locuteurs. Toutes méritent qu'on s'y intéresse.

Éléments de linguistique générale par A. Martinet¹

TEXTE N° 3

Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre.

ANALYSE

Cette définition de la langue, proposée par A. Martinet dans *Éléments de linguistique générale* (1960) a eu pendant longtemps l'ampleur, la force et la diffusion d'un texte sacré. Aujourd'hui encore, c'est à ce texte fondateur que doit se référer tout étudiant qui désire s'initier à la linguistique, cette étude « scientifique » du langage « humain ». A. Martinet fut l'un des premiers à introduire à l'Université française un enseignement de linguistique générale indépendant de celui de la grammaire et de la linguistique française et il a contribué, à ce titre, à former des générations de linguistes qui lui sont tous redevables de quelque chose bien qu'ils s'en défendent parfois.

On pourrait commencer par dire qu'il existe un curieux parallélisme entre l'histoire des théories scientifiques et celle des théories et des méthodes de la linguistique. On peut déceler dans l'évolution de la science et de l'étude du langage trois moments privilégiés :

- le mode magique,
- le mode objectif,
- le mode hypothétique.

1. La linguistique traditionnelle

Dans l'histoire de la science, et on pourrait dire la préhistoire, l'acte par lequel l'homme appréhende la connaissance est un acte essentiellement magique, c'est-à-dire un refus de l'objet extérieur à l'homme avec ses règles de causalité spécifiques. Le monde, dans l'acte magique, est conçu comme une projection des structures mentales de l'homme, incapable de conférer à l'objet son statut d'objet, incapable de pratiquer l'observation en l'absence d'instruments et de méthodes. L'homme projette donc sur le monde ses propres désirs, ses propres catégories spirituelles, il nie les phénomènes et les reconstruit à sa propre image, d'où le caractère essentiellement mentaliste de l'acte magique au cours duquel il se substitue au monde en lui imposant sa propre logique.

1. Cette définition de la langue est extraite du premier chapitre.

La linguistique, ou plus exactement la grammaire traditionnelle, présente les deux aspects de l'acte magique : elle est à la fois mentaliste et prescriptive. La linguistique traditionnelle ne définit pas son propre objet, par exemple le type de langue qu'elle veut décrire : c'est ainsi qu'on confondra longtemps langue écrite et langue parlée sans reconnaître la spécificité de chacun des deux codes. Pour la linguistique traditionnelle, la langue est prise pour un miroir de la pensée et le grammairien se rassure, comme dans l'acte magique, en reconnaissant dans la langue qu'il étudie ses propres structures mentales, d'où la présentation de règles et de définitions, le plus souvent à caractère logico-sémantique.

Ex. : Une phrase est l'expression, plus ou moins complexe, mais offrant un sens complet, d'une pensée, d'un sentiment, d'une volonté¹.

La grammaire traditionnelle comporte également un aspect normatif puisqu'un état de langue est considéré comme correct en vertu d'une norme établie par les théoriciens ou acceptée par l'usage. C'est en ce sens qu'on parle de règles ou de fautes de grammaire. Comme dans l'acte magique, le grammairien prescrit certaines règles sans rendre compte du fonctionnement du langage. On apprend ce qu'il faut éviter, jamais ce qu'il faut faire.

Enfin, la grammaire traditionnelle aboutit à une présentation essentiellement analytique qui pourra aider l'élève – ou l'apprenant en général – à saisir la structure d'une phrase déjà faite mais qui ne sera d'aucune utilité pour l'aider à construire une phrase nouvelle, d'où le caractère atomisé de cette grammaire dans laquelle on privilégie le mot sur la phrase et la morphologie sur la syntaxe.

2. La linguistique structurale

La deuxième époque de la connaissance est le moment où celle-ci accède au rang de science proprement dite. On peut alors parler de véritable révolution : être un savant c'est être capable de reconnaître à l'objet son statut d'objet, c'est-à-dire s'effacer devant lui pour le placer au centre de l'observation. C'est le positivisme d'A. Comte. Le travail de la science consiste donc à observer objectivement le plus grand nombre de faits ou de données, à grouper et à classer ces faits de manière à dégager de leur masse une certaine organisation, c'est ce qu'on appelle la conception taxinomique (ou taxonomique) de la science.

C'est de cette conception que procède la science du langage devenue telle le jour où la langue a été considérée comme un système à travers les travaux de F. de Saussure et de tous ceux qui sont devenus ses héritiers. A. Martinet en fait partie et il a puissamment contribué à vulgariser et à exploiter les idées du maître genevois. Pour qu'elle accède définitivement au rang de science, la linguistique a dû réunir les conditions suivantes :

- se libérer des éléments étrangers, extralinguistiques, pour s'en tenir aux caractères immanents du système, ceci concernant tous les rapports entre la pensée et la langue ;
- déterminer son propre objet, parfaitement circonscrit et délimité. C'est ainsi que la linguistique structurale propose :

1. Définition extraite de la *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*. Langue parlée, langue écrite par G. Mager, Paris, Hachette, 1968.

1. de décrire la langue parlée courante d'un groupe social donné à un moment donné, pour reconnaître le caractère spécifique de chaque langue, c'est-à-dire de chaque système ;
2. de limiter le champ de la description en mettant la signification entre parenthèses et en prenant la forme en considération ;
3. de décrire la langue selon une méthode rigoureuse.

Cette méthode passe par la définition d'un corpus achevé, c'est-à-dire l'ensemble des énoncés qui ont servi effectivement à la communication entre des locuteurs appartenant au même groupe linguistique : le corpus doit être représentatif et homogène. À partir de ce corpus, loin de faire une théorie de la langue en question ou d'édifier une hypothèse sur cette langue, on va en décrire les éléments en fonction de la position qu'ils occupent sur la chaîne parlée, la langue se réduisant donc à une étude de l'agencement de ces éléments :

1. segmentation des énoncés,
2. inventaire des formes,
3. classement des formes et des énoncés.

Il s'agit de classer des faits de langue : c'est la taxinomie (ou taxonomie). Cette méthode s'accompagne de la volonté de rejeter deux des caractères les plus nocifs de la méthodologie antérieure, à savoir le psychologisme et le mentalisme par :

- l'analyse exclusive des réalisations fournies par le corpus,
- l'importance accordée exclusivement aux critères formels et distributionnels,
- le rejet systématique d'une théorie du sujet et de la situation,
- l'évacuation du sens.

Les descriptions linguistiques des années 60-70 dans leur grande majorité se réfèrent aux théories structurales, tout comme la linguistique dite « appliquée » à l'enseignement des langues vivantes et ce célèbre texte de A. Martinet se présente donc comme la forme la plus achevée de cette approche nouvelle de la réalité linguistique, faisant de la langue un instrument relativement facile à décrire, pour peu que l'on respecte le principe de la double articulation – en monèmes et phonèmes – et dont la fonction première est la communication. La définition proposée par l'auteur des *Éléments de linguistique générale* est un raccourci de l'idéologie linguistique en cours dans les années soixante-dix. Son caractère systématique a quelque chose de sécurisant mais on ne peut s'empêcher, aujourd'hui, de constater un certain nombre de carences susceptibles de donner naissance à une image déformée, artificielle et même irréaliste de la langue ainsi totalement coupée de son usage.

La première remarque à faire concerne l'absence, dans la définition proposée par A. Martinet, de tous les éléments constitutifs de la langue mais qui échappent à la double articulation. Il s'agit, évidemment, de tout ce qui a rapport avec la prosodie, c'est-à-dire la musique de la parole : l'intonation, l'accent et même les tons dont l'étude est si importante pour les langues africaines et asiatiques. Ces éléments ne sont pas segmentables au même titre que les monèmes ou les phonèmes et c'est pour cette raison que l'école linguistique américaine les a regroupés sous l'appellation d'éléments supra-segmentaux. Appartiennent-ils au domaine sémantique ou à l'expression phonique ? Sont-ils du ressort de la langue ou de la parole ? Tout dépend des langues. Certaines d'entre elles retiennent l'accent parmi leurs traits distinctifs ; ce sont les langues, comme l'espagnol, dans lesquelles la place de l'accent est libre si bien que le locuteur peut avoir le choix entre plusieurs solutions.

Ex. : [‘termino] : le terme
 [ter’mino] : je termine
 [termi’no] : il termina

A. Martinet n’a pas ignoré les faits prosodiques auxquels il consacre par ailleurs une place importante dans *Éléments de linguistique générale* mais il aurait dû les mentionner dans sa définition de la langue beaucoup trop étroite, trop réduite à ce qui constitue exclusivement le linguistique proprement dit : principalement la phonologie et la morphologie. Pourtant la prosodie, on le sait aujourd’hui, est un domaine capital de la langue puisqu’elle se situe à la croisée de la compétence linguistique, au sens étroit du terme (tel que l’entend Martinet lui-même), et de la compétence de communication que l’on pourrait définir ici comme la pratique sociale de la langue. Tout le monde sait bien, par exemple, que même si la place de l’accent n’est pas distinctive en français, où elle est fixe, un locuteur qui appuiera sur la première syllabe du mot, comme le font de nombreux Africains, se fera remarquer. D’une façon générale, l’importance de l’extralinguistique n’échappe plus à personne aujourd’hui et l’on pourrait citer, outre les éléments prosodiques, la gestuelle, les mimiques, la proxémique qui sont des moyens langagiers spécifiques extrêmement importants.

3. Le temps des hypothèses

Mais il y a peut-être plus grave. En effet, la définition de la langue proposée par A. Martinet ne nous permet pas de rendre compte de la deuxième révolution scientifique qui a fait pénétrer la linguistique dans le domaine de la science contemporaine. Aujourd’hui, il s’agit beaucoup moins de collectionner et de classer les faits que de construire, à partir d’un nombre limité d’observations, des théories générales et des hypothèses destinées à expliquer les faits connus et à rendre compte des phénomènes inexpliqués. Sur le plan linguistique, cette révolution s’est articulée autour des théoriciens de la grammaire générative dont le chef de file a été N. Chomsky qui fut pendant très longtemps ignoré par l’auteur des *Éléments de linguistique générale*. Cette nouvelle linguistique est une synthèse des apports les plus intéressants de la grammaire traditionnelle et de la grammaire structurale. On ne se contente plus de découper les données d’un corpus, mais on essaie de reconstituer, sous la forme d’une hypothèse abstraite, le système des règles qui permettent à l’être humain de produire et de comprendre une infinité de phrases. Trois tâches se présentent ainsi au linguiste :

1. Découvrir la nature exacte de la compétence linguistique et tenter d’en donner un modèle ; on appelle « compétence » l’ensemble des aptitudes spécialisées acquises par un sujet dès sa plus tendre enfance et qui lui permettent d’énoncer et de comprendre un ensemble infini de phrases dans sa langue maternelle ;
2. Savoir comment les sujets parlants utilisent ces aptitudes, c’est-à-dire construire un autre modèle, celui de la performance ; on appelle « performance » la réalisation, dans l’acte de parole, de la compétence ;
3. Faire la lumière sur l’acquisition de ces aptitudes, ce qui revient à poser une théorie de l’apprentissage du langage.

Cette seconde révolution, au centre de laquelle se trouve la syntaxe, seconde grande absente, après la prosodie, de la définition de A. Martinet, a donc permis de passer du mode objectif au mode hypothétique, c’est-à-dire à celui des grandes hypothèses sans lesquelles la science ne peut exister. Elle n’a malheureusement pas résolu tous les pro-

blèmes, loin de là, parce qu'elle n'a pas été capable de se défaire d'un théoricisme excessif et d'un formalisme de plus en plus abstrait au fil des années. C'est pour cette raison que, depuis une quinzaine d'années, la linguistique traverse une période de crise qu'elle est seulement en train de surmonter en se faisant plus sociale que spéculative. Il ne s'agit évidemment pas de sacrifier la science linguistique sur l'autel de la sociolinguistique comme naguère la grammaire l'avait été sur celui de la linguistique, mais de prendre en compte ce qui fait le caractère spécifique du langage humain, c'est-à-dire l'homme lui-même toujours au centre de son discours. Cet aspect-là est totalement absent de la définition de A. Martinet qui a trop tendance, comme tous ceux de son école, à assimiler la langue à un pur et simple instrument que le locuteur utiliserait dans une espèce d'apesanteur sociale.

Le langage et la société par H. Lefebvre¹

TEXTE N° 4

Il est évident que la langue parfaite de la science – la métalangue – ne correspond à aucune des langues effectivement parlées dans des sociétés réelles. La métalangue, parlée si l'on ose dire par les machines, ne serait qu'accidentellement utilisée par des hommes ; elle ne pourrait même pas se « parler » avec les lèvres, la bouche humaine, le souffle. Ce serait une construction « pure », plus proche d'une élaboration logique poussée jusqu'à son terme que de « l'expression » naturelle et spontanée des sentiments, émotions, passions, images. Il se pourrait par exemple (hypothèse dont nous verrons plus tard sur quoi elle se fonde) que cette langue parfaitement rationnelle se caractérise par le déplacement ou l'élimination des « stops », des « blancs », des coupures, des pauses, qui jalonnent le langage parlé ou écrit. Ce jalonnement segmente et découpe notre « expression » dans la langue ; il introduit des articulations mais aussi des arrêts, des incertitudes, sans doute des choix plus ou moins arbitraires (entre les mots, les tournures, les façons de composer le discours). Certaines de ces coupures, certains de ces arrêts, proviennent de la physiologie (nécessité pour la vue et l'ouïe de discerner, pour le « parleur » de reprendre souffle, etc.) plutôt que de l'intellect et des opérations mentales. Une démonstration mathématique n'est évidemment pas découpée et agencée comme un discours. L'enchaînement se poursuit sans lacunes, de façon continue, bien qu'il y ait reprise ou introduction d'éléments distincts (bien définis).

Ainsi la recherche du langage parfait, celui de la certitude (scientifique) ébranle la confiance dans le langage (courant, parlé).

ANALYSE

Écrit à une époque (1966) où l'on croyait encore que la linguistique était une science exacte, le texte de H. Lefebvre, lui-même homme de science, s'essaie à définir ce que pourrait être une langue parfaite, c'est-à-dire dégagée de toutes les contingences humaines qui la corrompent par ailleurs. Cette langue est appelée improprement métalangue par l'auteur, qui entend par là une construction pure, logique, et non un discours sur la langue, une langue de la langue.

1. Texte extrait du premier chapitre.

1. Vers une langue idéale

Quelles sont les caractéristiques de cette langue parfaite imaginée par H. Lefebvre ?

La première est son caractère asocial puisqu'elle se situe en dehors de tout usage social. Il s'agit là d'un rêve de savant, d'une utopie de chercheur complètement déconnecté de la réalité linguistique et sociolinguistique. Cette proposition de l'auteur fait penser aux conditions dans lesquelles on a tenté de développer l'espéranto, langue universelle mise au point par un savant français vers 1887. L'échec de l'espéranto ne tient pas tant à des problèmes d'ordre linguistique qu'à des difficultés socioculturelles. Une langue qui ne sert de véhicule normal et spontané à aucune civilisation, qui ne sert de vecteur à aucune échelle de valeurs morales, intellectuelles, artistiques ou philosophiques, qui ne traduit aucune vision du monde, bref qui se développe en parfaite apesanteur sociale n'a aucune chance de se répandre puisqu'aucun locuteur ne pourra vraisemblablement se l'approprier. Nier les rapports nécessairement très étroits qu'une langue, quelle qu'elle soit, entretient avec la culture au sein de laquelle elle a pris naissance, c'est s'exposer à un énorme contresens sur la nature même du langage et des langues particulières.

Construction pure, élaboration logique, c'est donc à une conception instrumentale de la langue que se rallie implicitement H. Lefebvre dès le début de son texte. Cette deuxième caractéristique appartient bien à son temps et on la retrouvera, largement exprimée, dans les écrits des linguistes structuralistes et fonctionnalistes les plus fameux, en France et à l'étranger (A. Martinet, R. Jakobson, etc.). Là encore, il s'agit d'une linguistique qui paraît aujourd'hui extrêmement marquée par une idéologie scientiste. Pourtant, dès cette époque, un véritable penseur comme E. Benveniste, a mis l'accent sur l'absurdité qui consiste à faire de la langue un instrument, un outil, un objet extérieur à l'homme comme tout ce qu'il fabrique ou tout ce qu'il invente pour maîtriser, peu à peu, l'univers qui l'entoure. La langue est tout autre chose qu'un instrument, elle ne prolonge pas le bras humain, elle est le bras, elle est la voix, elle est l'Homme. C'est à travers elle, par elle, contre elle parfois, qu'il se construit, qu'il se développe, qu'il affirme sa personnalité, qu'il revendique son identité sociale, politique, intellectuelle, affective, etc. Chaque locuteur s'implique dans son propre discours, se pose en tant que sujet dès qu'il prend la parole, et l'usage que fait le français du verbe « prendre » n'est certainement pas à mettre ici au compte du hasard. On fera, à partir de E. Benveniste, la distinction entre la linguistique de l'énoncé et celle de l'énonciation qui met en jeu le sujet parlant.

Se référer aux déclarations de E. Benveniste, comme on vient de le faire, c'est déjà condamner la troisième caractéristique de la langue parfaite telle que la conçoit H. Lefebvre, selon laquelle elle ne serait qu'accidentellement utilisée par des hommes. On sait les faux espoirs et les vraies difficultés nés des travaux menés depuis plusieurs décennies sur le traitement automatique des langues.

Mais l'auteur va encore plus loin dans sa description de la langue parfaite qu'il veut débarrassée de toutes les scories dues à l'usage. Sur le plan formel, et c'est là la quatrième caractéristique qu'il distingue, il imagine un discours parfait qui ne laisse aucune place aux hésitations, aux redites, aux imperfections en tous genres qui émaillent le parler ordinaire et quotidien de tous les locuteurs. Ce faisant, il gomme tout le champ de la sociolinguistique sur laquelle repose aujourd'hui la quasi totalité des études de langue. Ce qu'il dénomme « stops » puis « blancs » (et les guillemets sont ici utilisés par H. Lefebvre lui-même) ou « coupures » et « pauses » sont tous les éléments significatifs des fonctionne-

ments linguistiques regroupés dans la sociolinguistique contemporaine sous le terme de « ratages » et sur lesquels se fondent toutes les descriptions les plus sérieuses. Il y a donc là, chez H. Lefebvre, une lacune grave puisque se trouve complètement occulté et réduit à néant le domaine sociolinguistique. Son rêve d'une langue totalement désincarnée va même encore plus loin que cela puisqu'il place au rang des imperfections, du fait de leur caractère arbitraire, le choix des mots, des tournures et des façons de composer le discours. Autrement dit, sa conception de la perfection linguistique l'amène à refuser le droit de cité à tous les procédés de type rhétorique utilisables par le locuteur au moment de sa prise de parole. Il y a là, en fin de compte, une interprétation totalitaire, qui va jusqu'à l'absurde, de la dichotomie saussurienne langue / parole. Apparaît ici le vieux préjugé qui entache la pensée du maître genevois réduisant la parole à de simples et toujours regrettables écarts par rapport aux règles de la langue. Un structuralisme dévoyé, une pensée gauchie alliés à un mépris pur et simple pour tout ce qui constitue ce qu'on appellera plus tard les sciences molles sont autant d'éléments négatifs qui caractérisent la pensée linguistique de l'auteur de ce texte.

La cinquième et dernière caractéristique attribuée par H. Lefebvre à la langue parfaite, mais en quelque sorte par défaut (c'est le procédé bien connu de la démonstration en creux) apparaît dans la comparaison implicite qu'il fait entre la démonstration mathématique et le discours pour lequel apparaît un mépris avéré :

« Une démonstration mathématique n'est **évidemment** [c'est nous qui soulignons] pas découpée et agencée comme un discours ».

Selon lui, seul le langage mathématique peut atteindre à la perfection par la qualité de son enchaînement. Là encore, il faut souligner le caractère erroné de la comparaison. Parler de langage mathématique, en l'opposant à la langue, celle du locuteur ordinaire, c'est se situer à deux niveaux différents en jouant sur l'ambiguïté du mot langue en français.

2. Le retour au réel

Parce qu'il est nourri d'un scientisme faussement triomphant, fait de mépris pour tout ce qui n'appartient pas aux sciences dites dures (comment la langue pourrait-elle n'être que l'expression naturelle et spontanée des sentiments, des émotions, des passions, des images ?) et parce qu'il se sent fort d'une confiance absolue – il dit d'une certitude – en la Science, H. Lefebvre n'échappe pas aux vieux préjugés des grammairiens du xvii^e siècle prônant leur confiance en la logique universelle (celle du français évidemment) et défendant une attitude très rigoriste en matière d'usage, à la fois prescriptive et coercitive. Autrement dit, conscient de l'inaptitude de la langue à atteindre la perfection, l'auteur va se réfugier, comme beaucoup de ses semblables, généralement des scientifiques aux certitudes inébranlables, dans un purisme intransigeant.

Est-ce à dire que la notion de langue parfaite est elle-même inadéquate ? Sur le plan strictement linguistique certainement, tout autant que les notions de langue simple et de langue complexe toujours suspectes d'ethnocentrisme et peut-être encore plus de la part des linguistes occidentaux. En revanche, si l'on adopte un point de vue plus sociologique que linguistique, si l'on observe toutes les manifestations de l'usage social, on peut affirmer que certaines langues sont plus adaptées que d'autres aux situations de communication auxquelles tout locuteur peut se trouver confronté. On peut partir du principe que la langue la plus parfaite est celle dans laquelle le locuteur se sent bien, celle dans laquelle il a grandi – peut-être – celle qui lui permet de s'exprimer le mieux. Ce sera le wolof

pour un Wolof, le bamiléké pour un Bamiléké et le français pour un Québécois. Toutes parfaites pour leurs natifs, ces trois langues n'ont pourtant à peu près rien de commun du point de vue des structures linguistiques. Mais il est sûr aussi qu'en l'état actuel de leur développement terminologique, le wolof et le bamiléké sont moins aptes que le français à servir de vecteur à un cours d'informatique par exemple. Il ne s'agit pas là, bien évidemment, d'un jugement de valeur, mais de la prise en compte d'une réalité sociolinguistique qui n'est pas figée pour toujours mais susceptible d'évoluer au rythme d'une politique d'aménagement linguistique favorisant, au Sénégal par exemple, le développement terminologique du wolof. Lorsque cette langue, soit par le biais de ses ressources propres, soit par celui de l'emprunt ou du calque, aura acquis les instruments informatiques qui lui manquent encore aujourd'hui, il va de soi qu'elle sera la plus parfaite de toutes en ce domaine pour tous les Wolof concernés.

Toutes les langues sont donc parfaites, à condition qu'elles permettent à leurs locuteurs de s'exprimer et de se développer. Mais la notion de perfection, en elle-même, est à manier avec beaucoup de précautions parce qu'elle a des relents souvent nauséabonds : relent de colonialisme en Afrique où le français a longtemps été considéré comme la seule vraie langue face aux « dialectes » africains ; relent d'ethnocentrisme hexagonal à l'époque où la mission officielle de l'Académie française consistait à rendre la langue française la « plus parfaite des modernes » en travaillant « avec tout le soin et toute la diligence possible à lui donner des règles certaines, à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » ; relent de centralisme politique quand on oppose le « patois » occitan à la belle langue française.

Fondements empiriques d'une théorie du changement linguistique par U. Weinreich¹

TEXTE N° 5

Il y a eu jusqu'à présent un désaccord entre l'hétérogénéité constatée et l'approche structuraliste du langage, car plus les linguistes étaient frappés de l'existence de structures dans le langage, plus ils étayaient cette observation au moyen d'arguments déductifs quant aux avantages fonctionnels d'une structure, et plus le passage d'un état de langue à un autre leur devenait mystérieux. En effet, s'il est nécessaire qu'une langue soit structurée pour fonctionner efficacement, comment les gens peuvent-ils continuer à parler pendant qu'elle se transforme, c'est-à-dire pendant qu'elle traverse des périodes de moindre systématité ? Nous soutenons que la solution de ce problème consiste à rompre l'identification entre structure et homogénéité. La clé d'une conception rationnelle du changement linguistique – et, en fait, du langage lui-même – est la possibilité de décrire une différenciation ordonnée au sein d'une langue utilisée par une communauté. Nous soutenons qu'une maîtrise quasi innée de structures hétérogènes n'a rien à voir avec la connaissance de plusieurs dialectes ni avec la simple performance mais fait partie de la compétence linguistique de l'individu unilingue. L'un des corollaires de ce point de vue est que, pour une langue utilisée par une communauté complexe (c'est-à-dire réelle), c'est l'absence d'une hétérogénéité structurée qui se révélerait dysfonctionnelle.

ANALYSE

Ce texte de U. Weinreich (1968), qui fut le premier maître à penser de W. Labov, peut s'interpréter comme une remise en cause du structuralisme linguistique et, par conséquent, comme une définition en creux de la sociolinguistique qui sera présentée plus tard (en 1985) par C. Hagège, dans *L'homme de paroles*, comme « une science née de la prise de conscience des invariants [...] en train de devenir une science de la variation sur fond d'invariant ».

1. L'article complet d'où est extrait ce texte est dû à M. Herzog, W. Labov et U. Weinreich. Publié en 1968 dans l'ouvrage de W. P. Lehmann et Y. Malkiel (ed.), *Directions for Historical Linguistics*, Austin, University of Texas Press, il s'intitule « Empirical foundations for a theory of language change ». W. Labov le cite partiellement dans l'introduction de *Sociolinguistique*, estimant que le thème de son ouvrage « s'y trouve exposé mieux [qu'il] ne saurait le faire. » La partie de l'article analysée ici est due à U. Weinreich lui-même, comme le précise W. Labov dans son livre.

Entre 1968 et 1985 un long chemin a été parcouru : la remise en cause de l'impérialisme structuraliste qui se fonde sur l'homogénéité, la cohérence, la pertinence et l'unité linguistique aboutit, non pas à la mort d'une science mais à l'avènement d'une autre démarche scientifique prenant en compte la réalité sociale du langage beaucoup plus difficile à cerner que la simple réalité linguistique.

Ce propos peut éclairer d'un jour nouveau les études menées depuis plus de dix ans sur le français d'Afrique.

1. L'approche descriptive

Il y a eu, tout d'abord, une approche linguistique, traditionnelle, du phénomène de l'africanisme étudié en termes de pertinence par rapport à un état de langue donné, celui du français central, contenu dans des dictionnaires de référence représentant, en quelque sorte, le modèle linguistique (*Le Petit Robert* et le *Dictionnaire du Français Contemporain*). C'est également de cette façon qu'ont été décrits, par des linguistes, les québécoismes, les belgicismes, etc. En France, cette tradition fut ouverte par les premiers spécialistes de dialectologie, descripteurs des usances régionales dont Tuaillon, en 1983, s'est fait le champion. On s'aperçoit donc que l'étude de la variation ne saurait plus être limitée à la seule visée diachronique mais qu'elle s'opère à travers les changements lexicaux.

2. Les usages sociaux

Mais se limiter à une approche purement linguistique des phénomènes qui constituent le régionalisme ou le particularisme tels que les emprunts, les néologismes (phoniques, grammaticaux, lexicaux, sémantiques, etc.), c'est peut-être passer à côté du véritable problème. La présence, en français d'Afrique, de termes inconnus du français de France, n'est peut-être pas due qu'à un problème d'innovation référentielle. Elle est certainement, également, à mettre au compte non pas de simples usances, mais d'un usage social différent. Reconnaître cela, c'est accepter l'idée d'une francophonie plurielle, éclatée, reflétant des réalités sociales différentes. Autrement dit, on doit passer, par le biais d'une étude véritablement sociolinguistique, de la description des mécanismes de l'intégration linguistique à celle de l'acceptabilité sociale de ces créations dont force est de constater qu'elles sont en train de changer la langue française.

Ex. : Le mot * dot, dans la plupart de ses emplois africains, désigne la compensation matrimoniale versée, selon la tradition, par le futur époux ou sa famille à la famille de la fiancée.

Le mot * frère désigne très souvent, par extension, tout individu mâle de la même famille, de la même génération que tel autre.

Au Zaïre, le mot * matabiche, d'origine portugaise, désigne indifféremment une gratification, un supplément ou un pot-de-vin, ce qui traduit une nouvelle organisation sémantique d'un champ conceptuel français.

Il n'est plus question de se poser le problème de l'acceptation ou du refus de cette hétérogénéité ; elle **est** et elle constitue l'essence de la langue française. On peut même aller plus loin et dire que cette hétérogénéité des usages langagiers s'inscrit dans la langue elle-même, que ce soit hors de France ou en France où l'on pourrait prendre en considération, à titre d'illustration, les différents usages sociaux non plus interprétés en termes de dévia-

tion par rapport à une norme très centralisée à laquelle nous a habitués notre société, régie sur le plan linguistique par la dictature de l'Académie française et le poids des représentations sociales de la langue, mais en termes de marché linguistique aux valeurs fluctuantes mais aux rapports somme toute relativement stables. Il semble qu'il y ait là une apparente contradiction entre le structuralisme fonctionnaliste et le fonctionnement réel du langage. L'hétérogène, la variation, le non-systématique ne peuvent-ils pas devenir à leur tour systématiques, c'est-à-dire distinctifs. On assisterait alors à un déplacement de la notion-même de distinctivité, qui a déjà été mis en lumière par Catherine Kerbrat-Orecchioni dans *La Connotation*.

Ex. : Le roulement du /R/, dans une perspective structuraliste, n'est jamais distinctif en français. Or c'est faux, car, dans une perspective connotative, c'est-à-dire sociale, ce roulement est distinctif puisqu'il a une valeur sociolinguistique que C. Kerbrat-Orecchioni qualifie de symptomatique. Autrement dit, l'opposition entre forme (phonologie) et substance (phonétique) qui se fonde sur le fonctionnement de la dénotation (en langue) ne peut s'appliquer telle quelle en connotation (parole) puisque, dans ce domaine, le fait phonétique (c'est-à-dire sociolinguistique) est pertinent. On peut donc affirmer que la connotation, initialement définie par certains comme une valeur surajoutée, par conséquent superflue, devient, lorsqu'elle est socialement codée, pertinente à son tour. Ceci milite en faveur de l'existence d'une double hétérogénéité : celle du locuteur (interne) et celle de la langue (externe), ce qui irait à l'encontre des idées de F. de Saussure pour qui l'hétérogénéité vient du système lui-même (qui lutte en même temps contre pour préserver sa cohésion) alors que pour W. Labov (et U. Weinrich) l'hétérogénéité est due à l'usage social : le social est uni mais aussi divisé, il est le champ de contradictions et d'affrontements et la langue comme système est partie prenante et partie prise dans ces divisions.

3. La construction du sens

On pourrait même aller un peu plus loin et dire que l'existence de cette hétérogénéité est la manifestation d'un phénomène capital, au centre de la linguistique contemporaine : la construction du sens. Les africanismes ne seraient-ils pas, tout simplement, le seul moyen à la disposition des locuteurs africains pour s'approprier véritablement la langue française et pour leur permettre un passage plus direct, plus rapide et plus conforme à leur identité, à leur moi profond et à leur être social, de la langue au discours ? Tronquer un mot français, déplacer sons sens, le mutiler même parfois, n'est-ce pas déjà faire preuve d'une très grande maturité linguistique : court-circuiter l'univers des dénominations et des descriptions proprement linguistiques pour acquérir une autonomie plus harmonieuse née d'une totale adéquation entre l'univers des réalités (pour aller vite, car ceci concerne non seulement les réalités mais aussi tout le comportement socioculturel) et celui des signes ?

***Le langage et ses fonctions* par F. François¹**

TEXTE N° 6

L'intérêt de la classification proposée par R. Jakobson vient de ce qu'il cherche à la fonder, non sur la liste des usages, mais sur l'inventaire des éléments nécessaires à toute communication. Il en distingue six : un émetteur, un récepteur, un contact entre eux, un code commun, un message, enfin un référent sur lequel porte ce message. Une fonction correspondrait à chacun de ces éléments :

1. émotive, centrée sur le sujet ;
2. conative ou d'action sur autrui ;
3. phatique ou de maintien de la communication, comme lorsqu'on dit : « allô » ou que l'on chante pour assurer à autrui que l'on est réveillé ;
4. métalinguistique, lorsqu'on parle sur le code lui-même, par exemple lorsqu'on donne une définition ;
5. poétique, lorsque c'est la structure du message lui-même qui est objet d'attention ;
6. référentielle enfin, lorsque l'analyse du discours se fait en fonction de ce qu'on a à dire.

Mais, en fait, une telle classification n'est pas aussi systématique qu'on pourrait le penser : sans parler de la séparation, déjà critiquée, entre expression et action sur autrui, rien ne permet d'affirmer qu'à chacune de ces fonctions correspond un maniement linguistique particulier : ainsi, une proposition organisée de la même façon pourra être référentielle ou métalinguistique. Il y a en fait un certain artifice dans la correspondance des deux tableaux des éléments de la communication et des fonctions : ainsi, la fonction poétique n'est pas tant centrée sur le message qu'elle ne correspond à l'utilisation de procédés signifiants (rythmes, sonorités, etc.) ordinairement écartés par la prose quotidienne. Surtout, cette classification ne tient pas assez compte du fait qu'une hiérarchie s'impose entre ces différentes fonctions : ainsi l'existence de signes discrets et combinables est un phénomène d'une autre importance que la possibilité d'utiliser les variations de la voix pour impressionner autrui.

1. Texte extrait de l'ouvrage collectif, *Le langage*, publié sous la direction d'A. Martinet, Paris, La Pléiade, 1968.

Il semble donc que d'un point de vue linguistique, on doit plutôt proposer une analyse de la communication en trois niveaux :

1. un niveau proprement linguistique, le fait massif étant ici que quelle que soit la nature de ce qu'on veut communiquer, le système des phonèmes comme celui des unités douées de sens reste le même avec ou sans émotion, qu'il s'agisse de demander le temps qu'il fait ou de parler de Dieu ;
2. un niveau qu'on peut appeler expressif, qu'il est peut-être plus clair d'appeler d'utilisation linguistique à des fins de mise en relief de traits laissés disponibles au niveau précédent ;
3. un niveau, enfin, d'élaboration linguistique où l'on utilise les moyens verbaux pour les faire signifier autrement qu'ils ne signifient d'ordinaire, qu'il s'agisse de poésie ou de jeux de mots.

Il est en somme remarquable que le langage ne soit pas une superstructure, c'est-à-dire qu'on retrouve les mêmes traits généraux et qu'on puisse appliquer les mêmes principes de description à toutes les langues, quelles que soient les civilisations dans lesquelles elles sont utilisées. La raison en est sans doute que les nécessités de la communication humaine sont plus constantes que la nature de ce qu'on a à communiquer. Corrélativement, c'est l'existence de ces nécessités qui explique que la linguistique puisse se développer comme une discipline autonome, sans avoir à se fonder sur une étude du besoin de communiquer, de l'objet à communiquer ou des groupes où l'on communique.

ANALYSE

Le langage peut être défini comme la faculté qu'ont tous les hommes de communiquer entre eux au moyen de signes vocaux. Il semble donc logique que l'une des principales préoccupations des linguistes consiste à définir leur propre conception de la communication. C'est ce que fait ici F. François, dans un texte extrait du chapitre intitulé « Le langage et ses fonctions » faisant partie de l'ouvrage collectif, *Le langage*, publié sous la direction d'A. Martinet en 1968.

C'est à partir d'une critique des six éléments qui constituent le schéma de la communication de R. Jakobson et des fonctions qui leur correspondent qu'il fonde sa propre conception de la communication. Quelle est-elle ? Est-elle encore acceptable aujourd'hui, compte tenu de son caractère peut-être un peu réducteur, c'est-à-dire trop linguistique, et surtout, des progrès enregistrés grâce aux travaux publiés au cours des vingt dernières années dans les domaines de l'ethnographie de la communication et de la sociolinguistique ?

1. La critique du schéma de Jakobson

F. François attaque R. Jakobson sur trois points. Il lui reproche tout d'abord de distinguer artificiellement l'expression linguistique de l'action directe ou indirecte, mais toujours très concrète, qu'on peut avoir sur autrui. Sur ce point-là, on ne peut que partager l'avis du collaborateur d'A. Martinet. Comme le déclare J. L. Austin, parler c'est agir. On sait désormais qu'il est en effet possible de raisonner en termes d'actes de langage : demander, ordonner, interdire, remercier, féliciter, etc.

« Parler, écrit C. Kerbrat-Orecchioni, c'est sans doute échanger des informations ; mais c'est aussi effectuer un acte, régi par des règles précises (dont certaines seraient pour Habermas¹, universelles), qui prétend transformer la situation du récepteur, et modifier son système de croyance et/ou son attitude comportementale ; corrélativement, comprendre un énoncé, c'est identifier, outre son contenu informationnel, sa visée pragmatique, c'est-à-dire sa valeur et sa force illocutoires. »²

De même, à titre d'illustration de ce qu'avance J. L. Austin, on peut très bien interpréter le « Ah, ce qu'il fait chaud ! » de son voisin de compartiment comme une invitation polie mais ferme à ouvrir une fenêtre.

Le deuxième reproche que F. François adresse à l'auteur des *Essais de linguistique générale* concerne le caractère artificiel des liens qu'il établit entre les éléments du schéma de la communication qu'il propose et les fonctions du langage. Il fournit même un exemple pour étayer cette idée. C'est ainsi que la fonction poétique ne se fonderait pas uniquement sur la structure du message mais sur des éléments situés hors du champ de la double articulation, comme la sonorité et le rythme, l'intonation et le débit.

Enfin, la troisième critique qu'adresse F. François à R. Jakobson est l'absence de hiérarchisation entre les fonctions du langage qu'il a définies, celles-ci étant toutes présentées sur le même pied d'égalité dans les *Essais de linguistique générale*. Cette hiérarchisation est poussée à l'extrême puisque F. François va jusqu'à proposer une réduction à trois des six fonctions jakobsoniennes, si l'on considère que son « niveau proprement linguistique » correspond à la fonction référentielle, son « niveau d'utilisation linguistique » à la fonction expressive et son « niveau d'élaboration linguistique » à la fonction poétique. Bref, pour F. François, un acte de communication se ramène à une addition ou à une superposition de trois niveaux. Ce faisant il fait totalement abstraction d'un certain nombre d'éléments qui peuvent paraître aujourd'hui essentiels, pour se focaliser sur le code en lui-même et pour lui-même, sur l'énoncé et non sur l'énonciation. Le schéma de R. Jakobson ne mérite pas une telle simplification, à bien des égards caricaturale quoiqu'elle soit proche de la conception affirmée à maintes reprises par A. Martinet, selon laquelle la langue est un instrument de communication avec deux fonctions dominantes, la fonction communicative et la fonction expressive.

1. Habermas J. *Theorie des Kommunikativen Handelns*, 2 vol., Franfort, Suhrkamp, 1981 (traduction française : *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987).

2. Citation extraite de l'ouvrage de C. Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, page 185, reproduite et commentée par R. Eluér dans *La pragmatique linguistique*.

2. Les apports de la sociolinguistique

F. Flahault a, lui aussi, critiqué R. Jakobson à qui il reproche, comme F. François, de ne pas avoir su hiérarchiser les fonctions qu'il a isolées. Pour l'auteur de *La parole intermédiaire*¹, le message constitue la composante essentielle de la communication et avec lui la fonction poétique qui englobe toutes les autres. Or, F. François ne fait intervenir celle-ci qu'en troisième position. Mais F. Flahault va encore plus loin puisqu'il reproche aussi à R. Jakobson de ne pas avoir fait de distinction entre les différentes espèces de référents : situationnels, contextuels, vrais, faux, imaginaires, etc. Cette dernière critique est intéressante parce qu'elle amène à considérer sous un autre angle les propositions de R. Jakobson, un peu à la manière de ce que propose C. Kerbrat-Orecchioni dans *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*,² où elle fait remarquer que si R. Jakobson postule l'existence de locuteurs idéaux ayant en commun un code homogène, cette situation est extrêmement rare dans la réalité. C'est également chez P. Bourdieu que l'on trouvera la négation de tout « communisme linguistique » au profit de la notion de continuum linguistique le long duquel se déplacerait le locuteur en fonction de ses besoins de communication et des moyens dont il dispose pour les satisfaire. La détermination d'un niveau de langue, dépendant de l'âge, du sexe, du niveau social, du niveau d'instruction et du vécu linguistique, tout comme l'importance qu'il faut accorder à la notion de sécurité ou d'insécurité linguistique, démontrent à la fois l'aspect trop simpliste de la conception de F. François et celui, trop rigoureux, de la conception de R. Jakobson qui fait évoluer les partenaires de la communication dans une espèce d'apesanteur sociale aujourd'hui remise en cause par tous les observateurs de la chose linguistique.

3. Les prolongements d'une critique

Quels sont les éléments qui sont absents de la critique formulée par F. François et qui mériteraient pourtant d'être pris en compte pour élaborer une théorie globale de la communication ? Il y a, principalement, que l'auteur se contente de penser l'acte de communication en termes de code, c'est-à-dire d'instrument linguistique, et jamais en termes d'intercompréhension. Il oublie que le message ne peut demeurer indemne lorsqu'il passe de l'un à l'autre : il est toujours altéré, comme le démontre P. Bourdieu dans *Ce que parler veut dire*³. Les critères de production de l'émetteur peuvent ne pas correspondre aux critères d'interprétation du récepteur, d'où les nombreux malentendus, ratages et quiproquos qui émaillent la communication mais qui sont en même temps source de tant de renseignements pour le sociolinguiste à l'affût de tout ce qui peut rendre compte des mécanismes de production de sens en discours. M. Moscato et J. Wittwer⁴ font aussi remarquer que le langage peut servir à tromper et ils ajoutent cette dernière fonction à la liste de ce qu'ils appellent les fonctions intercommunicantes. O. Ducrot⁵ insiste aussi sur l'altération des messages et le rôle de l'implicite dans la communication, tout comme C. Kerbrat-Orecchioni qui s'intéresse aux interactions verbales⁶ en reprenant à son compte l'idée de

1. Ouvrage publié par F. Flahault.

2. op. cit.

3. *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, par P. Bourdieu.

4. Dans leur ouvrage intitulé *La psychologie du langage*.

5. *Dire et ne pas dire* par O. Ducrot.

6. *Les interactions verbales*, Tome I, par C. Kerbrat-Orecchioni.

D. Hymes¹ selon laquelle la parole est un processus de communication qui doit être étudié dans son contexte social, à la manière des ethnographies. Les termes « parole » et « contexte social » sont absents chez F. François mais permettent à D. Hymes de définir les domaines de l'ethnographie de la communication, de déterminer les règles du fonctionnement du discours dans la vie sociale. Cette analyse se fonde sur la fameuse méthode définie par le moyen mnémotechnique SPEAKING. Dans son étude de la communication, D. Hymes prend en compte le cadre, les participants, les buts, les objectifs, les différents actes de parole que le locuteur doit maîtriser, le ton, les canaux empruntés pour l'établissement de la communication, la norme, tout ce qui va déterminer l'interprétation et le genre du discours. Il paraît aujourd'hui évident d'affirmer que la communication sera différente selon qu'elle se déroulera entre partenaires de langues différentes, ou dans un train entre deux personnes « écoutées » par une troisième, ou encore dans le cadre d'une émission télévisée, etc.

4. Et la communication ?

La prise en compte des processus parallèles mais pas toujours symétriques d'encodage et de décodage dans l'établissement de toute communication, déterminés par la compétence linguistique et paralinguistique des locuteurs en présence, leur compétence socio-culturelle et idéologique et les contraintes de l'univers du discours telles que les envisage O. Ducrot, nous éloigne tout autant de la conception de F. François que de celle de R. Jakobson. La communication ne serait-elle, en définitive, qu'un jeu de conventions, un ensemble de lois réglant les débats entre les individus ?

Le texte de F. François est de 1968, date à laquelle la sociolinguistique a déjà fait ses premiers pas aux États-Unis mais pas en France où une vieille et solide tradition, celle de la centralisation politique et culturelle, favorise le développement d'une linguistique de la langue et non de la parole, de l'homogénéité et non de la variation.

1. Ces idées sont reprises de l'ouvrage de D. Hymes, *Vers la compétence de communication*, traduit par F. Mugler, Paris, Hatier-CREDIF, 1982.

La sociolinguistique par J. Garmadi¹

TEXTE N° 7

Lorsque Bloomfield écrivait qu'un groupe de gens qui utilisent le même système de signes linguistiques est une communauté linguistique, il ne retenait plus les notions d'homogénéité et d'autonomie du groupe comme traits définitoires de la communauté linguistique. Cependant, cette définition ne se prononçait pas sur la variété des usages que le groupe peut faire du système linguistique, ni sur les divergences de structures qui peuvent être liées à cette diversité des usages. Cette définition n'envisageait pas non plus le cas des groupes qui utilisent plus d'un système de signes linguistiques. La sociolinguistique a accordé depuis une importance particulière, pour ne pas dire la première importance, aux réalités que sont la variation et les variétés linguistiques. L'activité linguistique d'une communauté peut être caractérisée par la seule variation intralinguistique, celle qui se manifeste dans les usages et dans les structures d'un même système. Cette activité peut aussi être caractérisée par la variation interlinguistique, celle qui existe entre les systèmes eux-mêmes. Dans ce dernier cas, l'activité linguistique de la communauté est marquée, non seulement par l'utilisation de deux ou plus de deux systèmes, génétiquement apparentés ou non, mais également par le fait que chacun des systèmes en présence, tout en gardant ses propres possibilités de variation, les voit se nuancer du fait du contact de langues lui-même.

ANALYSE

Il n'est pas innocent que ce texte de J. Garmadi prenne comme point d'appui une déclaration de L. Bloomfield, le plus célèbre représentant du structuralisme américain, une théorie très éloignée des conceptions actuelles de la sociolinguistique ou, si l'on préfère, de la linguistique sociale.

1. Structure linguistique et diversité des usages

Le premier problème que soulève ce texte est celui des rapports qui peuvent exister entre la structure d'une langue et la diversité de ses usages. Y a-t-il convergence, parallélisme, divergence, influence réciproque ? C'est une question qui a été largement abordée par des pionniers de la sociolinguistique et de l'anthropologie linguistique comme E. Sapir et B. Whorf, et qui continue de passionner tous ceux qui s'intéressent à cette discipline.

1. Texte situé à la page 26.

C'est par des variations phoniques, lexicales, syntaxiques et sémantiques que se manifeste la diversité des usages. Les unes et les autres ne sont pas à mettre sur le même plan puisqu'elles ne portent pas atteinte de la même manière aux structures de la langue. Les premières d'entre elles constituent un facteur d'autonomisation relative mais portent rarement atteinte à l'intégrité des systèmes phonologiques. C'est ainsi que le français du Québec se caractérise par une légère centralisation des voyelles, une non moins légère palatalisation des consonnes occlusives alvéo-dentales sourdes et sonores, un roulement du [r], etc. Sur le plan lexical, les différentes variétés du français sont identifiables, en France et hors de France, par l'apparition de nombreux phénomènes bien connus des observateurs sociolinguistes : emprunts, interférences, calques, néologismes, hybridations, etc. qui ne portent généralement pas atteinte, encore une fois, au noyau dur des langues d'accueil. Toutes les études qui ont été faites sur les emprunts des langues africaines au français ont prouvé que ceux-ci ne constituaient, du point de vue structural, que des phénomènes périphériques et l'on pourrait en dire autant du français, quand il devient langue d'accueil, malgré les déclarations tonitruantes de tous ceux qui prédisent régulièrement la disparition de cette belle langue sous les coups de boutoir de l'anglo-américain. Le problème devient plus complexe lorsqu'il s'agit d'examiner les dégâts structuraux causés par les déviations d'ordre syntaxique ou sémantique qui affectent le français, pour continuer de prendre le même exemple, quand il est en contact avec d'autres langues, d'autres locuteurs que les natifs de l'hexagone et peut-être, aussi, d'autres visions du monde. Il faut dire que les études portant sur les mécanismes de déviation syntaxique sont très peu nombreuses à ce jour et que celles qui ont été publiées sont très souvent marquées par le courant contrastiviste qui, par sa rigidité structuraliste, a tant contribué au rejet, souvent injuste et toujours maladroit, de l'interférence. Pour ce qui concerne les déviations d'ordre sémantique qui affectent les usages différents d'une même langue, elles touchent sans doute beaucoup plus profondément à l'organisation de celle-ci au point que l'on puisse parler de modification de structure.

On pourrait donc distinguer, à la suite de l'auteur mais en précisant quelque peu l'expression de sa pensée, d'une part la variation des usages à travers le temps, telle que nous la livre la démarche diachronique, et d'autre part la variété des usages révélée par l'approche synchronique, la première appartenant plus au domaine de la parole à partir de l'analyse de pratiques individuelles récurrentes et la seconde à celui de la langue, c'est-à-dire à celui des usages collectifs. Accepter l'émergence de l'hétérogène, partie intégrante de l'homogène qui serait alors transcendant à la représentation que se construit chaque locuteur de sa langue et, surtout, de celle de l'autre, telle est la conception dynamique de la sociolinguistique contemporaine qui se dégage du texte de J. Garnadi. Et, dans cette perspective, il n'y a aucun inconvénient à considérer avec elle que les variations inter et intralinguistiques, bien qu'elles participent de processus très différents, sont des phénomènes de même nature, posant implicitement l'existence d'une norme minimale, d'un système minimum que pourraient illustrer par exemple les nombreuses tentatives connues de création de langues artificielles universelles comme l'espéranto.

2. Vers une sociolinguistique enrichie

a) Les variations intralinguistiques

Le texte qui est présenté ici pêche néanmoins par quelques lacunes parce qu'il présente une vue trop sommaire de la conception de la science sociolinguistique. Rien n'y est dit, en particulier, de la hiérarchie des usages constatés. Toutes les variations intralinguis-

tiques sont-elles à mettre sur le même plan ? Certes non, puisqu'on sait bien qu'il existe nombre de variétés de discours avec leurs règles propres modulables en fonction des situations de communication, qu'on appelle des registres de langue, très fortement hiérarchisés dans la plupart des sociétés. Il arrive également que même au sein de communautés unilingues, on entende parler de situations diglossiques, c'est-à-dire conflictuelles, lorsque se superposent, comme ce fut longtemps le cas au Québec¹, deux variétés (l'une dite « haute » et l'autre dite « basse ») d'un idiome unique.

b) Les variations interlinguistiques

Le problème est encore plus complexe lorsqu'il est question de la variation interlinguistique qui doit nécessairement englober l'étude de tous les phénomènes nés du contact des langues : emprunts, interférences, calques, alternance codique, etc. Le champ de la sociolinguistique déborde alors largement celui de la simple description des usages pour embrasser celui des rapports entre langues en présence. Au bilinguisme et au plurilinguisme s'opposeront la diglossie et peut-être même – pourquoi pas ? – la pluriglossie dans les cas, extrêmement fréquents en Afrique par exemple, où plusieurs langues et plusieurs variétés de la même langue entretiennent des relations conflictuelles sur une même aire géographique.

c) Vers une sociolinguistique de la représentation

Le troisième point faible du texte est le silence qu'il observe à propos d'une autre dimension, jugée aujourd'hui très importante, de la notion de communauté linguistique. Elle concerne la représentation de la langue elle-même et de la culture qu'elle véhicule, que se construisent les membres de toute communauté. Cet aspect socioculturel doit être présent désormais dans toute analyse socioculturelle : la division en dialectes, chronolèctes, interlèctes, sociolectes, etc. participe de cette nouvelle approche qui a tendance à renouveler totalement les méthodes et les domaines de l'analyse sociolinguistique.

Le texte de J. Garmadi a l'immense mérite de remettre en cause la notion de communauté linguistique due à L. Bloomfield. Il ne va peut-être pas assez loin mais ouvre la voie à une conception élargie qui accorde toute l'importance qu'il faut aux facteurs périphériques de l'analyse sociolinguistique : l'économie, l'idéologie et la politique.

1. On pense ici, en particulier, à l'article de P. Chantefort, « Diglossie au Québec, limites et tendances actuelles », paru dans le n° 31 de *Langue française* (septembre 1976), Larousse.

L'homme de paroles par C. Hagège¹

TEXTE N° 8

L'invention et la très large diffusion moderne des moyens de conserver la parole pourrait n'être pas sans pertinence pour la réflexion linguistique elle-même. C'est, il y a fort longtemps, l'invention de l'écriture alphabétique qui a sans doute donné une impulsion décisive à la recherche grammairienne. Car dès lors que l'on utilise un seul et même signe pour noter les innombrables variations régionales ou individuelles d'un /p/, d'un /a/, d'un /r/, on prend nécessairement conscience d'un surprenant phénomène : l'immensité des différences n'empêche pas les membres d'une même communauté linguistique de se comprendre. Il faut donc bien qu'il existe des invariants. Et qu'est-ce que la linguistique, sinon la recherche de ces invariants, dans le domaine des sons comme dans ceux du lexique et de la syntaxe ? Or, si un bouleversement n'est pas impossible dans les temps à venir, c'est du fait que les machines à enregistrer la parole font l'inverse de ce que le linguiste fait : elles ne retiennent que la variation. La linguistique ne saurait demeurer indifférente à une telle évolution des techniques. De fait, elle y a puisé elle-même l'occasion d'un renouvellement. Certes, on étudiait déjà la variation bien avant que des machines en reproduisent fidèlement les profils. Mais elles ont précipité le mouvement amorcé. Née de la prise de conscience des invariants, la linguistique est, pour une large part, en train de devenir une science de la variation sur fond d'invariant. Une science qui n'étudie plus le même comme un en-soi, mais le subsume sous les mille visages de l'autre. Autrement dit, une sociolinguistique.

ANALYSE

C'est en opposant l'oral à l'écrit que C. Hagège parvient, dans ce très beau texte, à définir de façon limpide ce que l'on pourrait être tenté d'appeler la nouvelle linguistique, celle des années quatre-vingts, qui cesse de privilégier le linguistique, sans en nier l'importance (ce qui serait absurde), pour accorder sa place à la variation, c'est-à-dire à la parole. C. Hagège parvient à dégager en quelques lignes deux champs d'études parfaitement complémentaires, celui de la linguistique et celui de la sociolinguistique, qui participent d'une seule et même discipline consacrée à l'étude de la langue. Partant d'un fait très ténu et apparemment très éloigné de l'objet de sa réflexion théorique – à savoir la très large diffusion moderne des moyens de conserver la parole – il remet en question

1. Texte extrait du chapitre IV, « Écriture et oralité ».

la nature même de la discipline linguistique qu'il réoriente plus vers une linguistique sociale que vers une simple linguistique. Par-delà l'opposition oral / écrit qui sert donc de point de départ à sa démonstration, c'est bien la dichotomie saussurienne langue / parole qui est ici remise en question comme nous aurons l'occasion de le montrer au fil de ce commentaire.

1. La science de l'invariant

a) Le domaine de la phonologie

La linguistique, c'est d'abord la science de l'invariant, c'est-à-dire de tout ce qui constitue la langue en tant que système, en tant que réseau d'oppositions solidaires relativement stables ; et en ce sens C. Hagège est l'héritier direct des structuralistes dont il a suivi les enseignements. Dans le domaine des sons – A. Martinet aurait parlé ici de deuxième articulation – c'est la notion de système phonologique qui permet le mieux de faire comprendre ce que veut dire l'auteur de *L'homme de paroles* lorsqu'il introduit la notion d'invariant. Quel que soit l'écart de prononciation qui peut exister entre les locuteurs d'une même langue, ceux-ci, pour se faire comprendre et pour se comprendre les uns les autres, se réfèrent tous à la même entité, au même signe ou, plus précisément, à la même représentation idéale du son, à laquelle on donne le nom de phonème. C'est ainsi que tous les locuteurs du français, qu'ils soient berrichons, occitans ou congolais, doivent respecter l'opposition voisé / non voisé pour distinguer le /p/ du /b/, le /s/ du /z/ ou le /t/ du /d/. Depuis qu'elle a été constituée en science autonome, sous l'impulsion de chercheurs comme F. de Saussure, la linguistique a privilégié cette approche-là de l'étude des langues, que C. Hagège désigne sous le terme générique et un peu vague, pour ne pas dire inexact, de recherche grammairienne. Si l'on se limite à la phonologie, on peut même comparer la science du langage à la science mathématique en démontrant qu'il existe dans la première comme dans la seconde de véritables théorèmes – et quoi de plus invariant qu'un théorème ? – permettant de procéder à l'identification des phonèmes, quelle que soit la langue objet d'étude. Nous pouvons distinguer au moins trois théorèmes d'identification phonologique :

Premier théorème

Si, dans une langue L, deux sons apparaissent dans des contextes identiques et peuvent commuter entre eux et, de ce fait, engendrer une opposition dans la signification des mots, ces deux sons sont à considérer comme des phonèmes distincts.

Mais si, dans cette même langue L, deux sons apparaissant dans des environnements phoniques identiques peuvent commuter sans opposition, ces deux sons sont à considérer comme deux variantes facultatives d'un phonème unique.

Deuxième théorème

Deux sons phonétiquement proches doivent être considérés comme des phonèmes distincts dans la mesure où il ne peut pas être prouvé que l'environnement phonique est responsable de la différence entre ces deux sons.

Troisième théorème

Deux sons sont mutuellement exclusifs lorsque l'un d'eux apparaît dans un contexte phonique déterminé alors que l'autre n'y apparaît jamais. Deux sons qui se présentent dans des environnements phoniques mutuellement exclusifs sont à considérer comme des

variantes d'un même phonème. Seuls des sons articulatoirement proches peuvent être considérés comme des variantes.

On peut regretter au passage que C. Hagège, dans un souci vraisemblablement pédagogique, ait eu recours à l'exemple du graphe (utilisation d'un seul et même signe pour noter les innombrables variations phonétiques d'un son) pour faire comprendre à son lecteur ce qu'il entend par invariant. En effet, on sait que si la lettre « s » correspond bien, en français, à toutes les prononciations possibles du son [s] qui ne sont pas très nombreuses (elles dépendent en réalité de la position plus ou moins avancée de la pointe de la langue par rapport aux incisives et aux alvéoles, la marge de manœuvre – si l'on nous permet cette métaphore guerrière – étant très étroite entre le [t] et le [s]), la graphie « s », en revanche, n'est pas la seule à correspondre à cette prononciation étant donné les bizarreries de l'orthographe française : « ç », « ss », « ti » se prononcent bien de la même manière.

b) Le domaine de la morphologie

Si l'on élargit la recherche des invariants au domaine de la morphosyntaxe et, plus particulièrement, au problème de l'identification des monèmes on peut de nouveau avoir recours à de véritables théorèmes, au nombre de cinq :

Premier théorème

Tout segment qui a toujours même signifiant et même signifié et qui, de plus, apparaît toujours dans des conditionnements morphologiques semblables est à considérer comme un monème unique.

Deuxième théorème

Deux segments ayant même signifié mais qui diffèrent par leur signifiant peuvent être considérés comme un même et unique monème dans la mesure où il est prouvé que les différences de signifiant, qui sont des différences formelles, sont imputables au contexte phonique.

Troisième théorème

Deux ou plusieurs segments qui ont même signifié et qui sont en distribution complémentaire, c'est-à-dire qui apparaissent dans des contextes morphologiques mutuellement exclusifs, sont à considérer comme des variantes d'un même monème.

Quatrième théorème

Deux ou plusieurs segments homophones sont à interpréter comme des monèmes distincts s'ils sont attestés comme possédant des signifiés distincts.

Cinquième théorème

Deux segments ayant même signifié mais qui diffèrent entre eux par leur signifiant sont à interpréter comme des variantes libres ou facultatives d'un même monème dans la mesure où il est prouvé que ces différences ne sont pas imputables au contexte avoisinant.

c) Le domaine du lexique

Il en sera de même pour l'exploration du lexique qui obéit à des règles très strictes, qu'on aborde son étude d'un point de vue statistique (fréquence, disponibilité, réparti-

tion, valence) ou que l'on se conforme aux principes de l'analyse componentielle (sème et sémème, trait distinctif de signification).

La linguistique a donc eu besoin de s'appuyer sur une définition scientifique des invariants qui constituent les grands domaines des langues. Pour pouvoir accéder définitivement au rang de science, elle a dû réunir les conditions suivantes :

- Se libérer des éléments étrangers, extralinguistiques, pour s'en tenir aux caractères immanents du système tels qu'ils apparaissent à travers les règles et les théorèmes qui viennent d'être cités en exemples : il s'agissait, en réalité, de mettre entre parenthèses la réflexion de type philosophique concernant les rapports entre la pensée et la langue dans laquelle se cantonnait les linguistes traditionnels ;

- Déterminer son propre objet, parfaitement circonscrit et délimité. C'est ainsi que la linguistique structurale a proposé :

- de décrire la langue parlée courante d'un groupe social donné à un moment donné, ce qui revient purement et simplement à éliminer le paramètre social de la recherche sur le langage et les langues pour reconnaître le caractère spécifique de chaque langue, c'est-à-dire de chaque système ;

- de limiter le champ de la description en mettant la signification entre parenthèses et en prenant la seule forme en considération ;

- de décrire la langue selon une méthode rigoureuse qui servit de modèle – il ne faut pas manquer de le rappeler au passage – aux autres sciences humaines (on pense, en particulier, à l'influence qu'a eue le structuralisme linguistique sur des chercheurs comme C. Lévi-Strauss).

2) De l'invariant à la variation

L'invariant pourrait donc être défini comme l'ensemble des traits communs à tous les systèmes linguistiques tels qu'ils ont pu être dégagés à travers l'étude des langues particulières. Tel est l'apport inestimable du structuralisme au développement d'une discipline qui a su se dégager, en quelques années, du psychologisme et du mentalisme qui l'ont caractérisée pendant des siècles.

Mais, depuis une quinzaine d'années, la linguistique traverse une période de crise qu'elle est en train de résoudre en se faisant plus sociale que spéculative. Les linguistes se sont penchés sur le problème de l'acquisition des langues, maternelles comme étrangères, et sur l'aptitude que doit posséder tout sujet à maîtriser l'outil linguistique de façon que son discours soit toujours en parfaite adéquation avec la situation de communication à laquelle il est confronté. Pour parvenir à une telle maîtrise, il est non seulement nécessaire de dominer les mécanismes de fonctionnement de l'outil employé (tout de qui constitue l'invariant chez C. Hagège : la phonologie, la grammaire, le lexique, etc.) mais il est peut-être encore plus important d'acquérir la maîtrise socioculturelle de la langue. Autrement dit, se pose le problème de l'acquisition d'une véritable compétence de communication à la fois linguistique et extralinguistique, ce qui a pu faire dire à certains, non sans raison, que la linguistique devait être sociale ou ne devait pas être. Ceci est de nature à remettre en question la suprématie d'une linguistique pure et dure totalement indépendante des autres sciences sociales et à poser, au contraire, l'existence d'une véritable sociolinguistique étudiant à la fois d'une part ce qui ne varie pas et qui est commun à toutes les langues et d'autre part les variations, que celles-ci soient régionales, sociales, individuelles, etc.

Ces variations, quel que soit le domaine qu'elles affectent (prononciation, vocabulaire, grammaire, organisation du discours, etc.), doivent cesser d'être interprétées comme des éléments secondaires ou périphériques dans l'étude et la description des langues, puisqu'il est de plus en plus évident qu'elles conditionnent l'usage langagier dans toutes ses manifestations. Rarement libres, elles pèsent sur le locuteur au même titre que les règles et les théorèmes précédemment dégagés et le poids de la contrainte sociale est souvent plus fort que celui de la simple contrainte grammaticale. Ce sont elles qui définissent le niveau de langue de chaque locuteur en fonction de leur degré de diversité, niveau qui règle à son tour les différents registres de langue auxquels le locuteur peut avoir recours pour faire face à toutes les situations de langage qui se présentent à lui, certaines de ces situations imposant enfin l'emploi de discours de référence stéréotypés, à l'écrit comme à l'oral et constituant une partie importante de ce qu'on pourrait appeler la rhétorique de la parole.

Prendre en compte la variation revient donc à faire éclater la dichotomie saussurienne langue / parole dans laquelle la linguistique était en train de s'engluer. C'est reconnaître que la parole n'est pas exclusivement le lieu de l'actualisation individuelle des règles de la langue mais le moteur du fonctionnement du langage et peut-être aussi de son évolution. Ce dernier aspect de la question n'a pas été du tout abordé par C. Hagège et pourtant il aurait mérité un traitement particulier. Peut-on parler d'invariant comme s'il existait une réalité linguistique intangible ? Certainement pas. Tous les systèmes évoluent en fonction de plusieurs paramètres : linguistiques, sociaux, politiques, historiques, économiques, etc, qui s'interpénètrent, s'imbriquent les uns dans les autres en maintenant leur cohérence essentielle ; la linguistique est bien une science de la variation sur fond d'invariant.